

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014 – 20H30

Présents : DEBRIE Serge, ROBERT Ludovic, MEILLE Michel, MENARD Karine, DANEL Alain, DOMENICHINI Lucie, GIGONZA Jean, FIGUET Alain, PENEL Virginie, ESCOFFIER Gérard, REYNAUD Jean Max, BOSSANNE Elodie.

Excusés : VOSSIER Christophe, GREVE Philippe, TEPPA Jean Luc

.....

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 3 Octobre 2014 : approuvé à l'unanimité.

➤ FINANCE

Trésorerie de la commune :

La trésorerie de la commune est conforme aux prévisions.

Il reste à prévoir en dépenses 15000€ concernant la place du savoir et environ 44000€ pour les travaux de l'église sachant qu'une part de ce budget sera reportée sur l'année prochaine.

Le Conseil Général a demandé aux communes du département de revoir les demandes de subventions car celles-ci seront revues à la baisse pour 2015. Cependant Serge Debrie précise qu'il est important de maintenir le projet des travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite de l'église.

Mr le Maire a rendez-vous au Conseil Général le 19 Novembre prochain au sujet des subventions 2015.

Non valeurs :

A la demande du trésorier il est décidé d'annuler des dettes de non-valeur pour un montant de 2 457.32 €

➤ VOIRIE

Place du savoir :

Présentation de l'avancement et de la finalisation des travaux, il est prévu semaine 46 , la mise en place des rambardes et du béton désactivé.

Reste à régler 15000€ qui sont à reporter sur l'exercice de l'année prochaine.

Dégâts d'orage :

Les travaux des dégâts d'orage du 29 Octobre 2013 seront terminés semaine 46-47.

Suite aux orages des dernières semaines, nous remarquons que les travaux effectués ont bien tenus.

➤ EDUCATION

Courrier mairie de Chavannes :

La mairie de Chavannes a transmis un courrier concernant les TAP et un conseil d'école a eu lieu dernièrement.

Il est remonté de la part de cette commune, une difficulté concernant l'organisation de ces temps périscolaires.

Les deux employés communaux se chargent de la mise en place et ont fait part de leurs problèmes d'organisation concernant les temps de préparation, l'achat du matériel

La commune de Chavannes s'aperçoit qu'ils ont mal estimé le travail à effectuer et la lourdeur de ce travail pour les employés communaux, de plus il constate un coût élevé.

Pour comparaison : coût à Bren : 44€ par élève et par année scolaire – à Chavannes 21€ par heure.

Certains parents se posent aussi la question concernant l'expérience et les diplômes que les intervenants des TAP possèdent pour proposer des activités. Pour l'année prochaine il est proposé de présenter l'équipe de bénévoles de l'école de Bren aux parents.

Concernant ces TAP, l'idéal serait une prise en charge de la part de la Communauté de Communes, Serge DEBRIE s'est rapproché à ce sujet de la CPPH pour travailler avec les élus et la commission enfance famille, et échanger sur ce qui se pratique dans les autres communes du canton, faire un bilan et réfléchir à une politique commune.

Concernant le fonctionnement sur la commune de Bren, le premier bilan est bon.

Conseil d'école :

Karine MENARD fait un compte rendu du dernier conseil d'école :

Chaque école à fait le point des projets en cours, concernant l'école de Bren :

- Projet cirque avec une représentation aux parents en fin d'année
- Travail sur les insectes, visite de la Miellerie
- Travail sur le policier

Les parents d'élève souhaitent l'augmentation de l'amplitude horaire de la garderie, le problème avait déjà été posé et Jacques Pochon a proposé une rencontre spécifique à ce sujet.

Un premier bilan des rythmes scolaires a été établi auprès des enfants, le retour est bon, les enfants sont plus disposés à travailler d'après les maîtresses.

Projet fête de l'école du 19 Juin 2015, il faut réfléchir sur le lieu, le thème sera autour de la musique.

Pour la première fois, l'association cantine était présente au conseil de l'école ce qui est un point positif car chacun était représenté.

La mairie de Chavannes a exposé lors de cette réunion son projet de nouvelle école qui devrait être opérationnelle pour la rentrée 2017-2018 (coût 1 million d'euros – école de 540 m2)

Un problème d'organisation dans les transports scolaires a été remonté de la part des parents concernant l'accompagnement des enfants, problème de discipline des enfants et difficulté à gérer pour l'accompagnateur. Ces éléments ont été notés dans le compte rendu du conseil de l'école et seront à gérer avec les parents.

➤ **CCAS**

Relogement Mme Meo :

Suite à l'incendie de la maison de Mme Méo, la mairie de Bren lui a apporté son soutien pour les questions administratives, pour retrouver un logement rapidement. Mme Méo étant assistante maternelle il était important de trouver un logement adapté pour qu'elle ne perde pas un agrément.

Voir ce que le CCAS pourrait faire et sous quelle forme.

➤ **BATIMENTS –TERRAINS COMMUNAUX –VIE ECONOMIQUE – URBANISME -ENVIRONNEMENT**

SDED :

Une délibération concernant le renforcement électrique du quartier Poudon est mise au vote, travaux prévus courant décembre, aucun coût pour la mairie.

Le Conseil Municipal vote pour.

Illuminations de Noel :

Un investissement pour la place du savoir est prévu à hauteur de 793€ pour trois luminaires

Faucardage STEP :

Serge DEBRIE remercie tous les participants pour leur aide pour le faucardage de la STEP.

ERIDAN :

Ce projet va se concrétiser, il traversera la commune.

La mairie devra réfléchir à monter un projet qui pourrait être financé par les dédommagements perçu de ERIDAN.

Serge DEBRIE propose l'idée du « Chemin des fontaines », un circuit sur le réseau des sources, la fontaine St Laurent....

Avec des panneaux tout au long du parcours mettant en valeur le patrimoine.

Lotissement les vignes – chapelles :

Serge DEBRIE présente l'implantation des lotissements sur le plan.

Sont prévus 39 logements sur 2 lotissements.

Septembre 2015 : premier coup de pelle - début des travaux

Janvier 2016 : premier lot

Septembre 2017 : deuxième lot

Ces logements seront en locatif et accession.

Une première réunion de présentation du projet est prévue le 18 décembre, il est important que 2 ou 3 conseillers soient présents.

Les Morands :

Problème d'assainissement dans ce lotissement, le lotisseur doit faire les travaux pour remettre en conformité.

➤ ASSOCIATIONS – SPORTS- LOISIRS

Subventions :

Des subventions ont été demandées à la mairie par l'association des paralysés de France et solidarité paysans, celles-ci n'ont pas été acceptées par la mairie de Bren.

Réunion du patrimoine :

L'Office de Tourisme de Saint Donat souhaite lancer un projet de signalétique du patrimoine du canton du Pays de l'Herbasse, soit mettre en valeur le patrimoine du canton par le biais de panneaux communs au territoire.

Les mairies du canton ont participé à deux réunions de présentation de ce projet et sont sollicitées pour recenser sur leur commune le patrimoine à mettre en valeur et les panneaux nécessaires pour chaque commune.

Le financement sera demandé à la CCPH, LEADER et les communes à hauteur de 20 %.

La Mairie de Bren souhaite participer à ce projet et a envoyé à l'Office de tourisme tous les éléments.

Projet à suivre.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Chemins de randonnées

Alain DANIEL a travaillé sur des circuits de randonnées sur la commune, il faut réfléchir maintenant sur la manière pour communiquer sur ces circuits (panneau d'affichage, internet, livret à éditer..)

Accès aux routes

Il existe un véritable problème de sécurité routière concernant l'accès aux entreprises Chrystel Primeur – Le Petit Maraicher e et HDC Lamotte.

Suite à une réunion avec la CCPH, le financement de l'aménagement de ces accès pourrait être pris en charge par le Conseil Général.

Formation aux élus

La MJC du Pays de l'Herbasse propose des formations aux élus du canton, une plaquette a été envoyée à chacun, penser à s'inscrire en mairie.

Radar pédagogique

La mairie va percevoir 2800€ d'amendes de police qui financeraient l'achat de deux radars pédagogiques.

Deux chiffrages ont été demandés :

Entreprise de Mours 4572€ TTC pour un radar

Entreprise basée à Hauterives : 2796.50 TTC pour un radar.

En attente un autre devis de Colombier Cadet.

Déneigement

L'entreprise Pérolier a décidé d'arrêter le déneigement sur la commune, il est décidé de contacter d'autres entreprises.

Prochain conseil municipal : Vendredi 5 Décembre à 20 h 30.

La séance est levée à 22h30